

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le dixième jour du mois de janvier en l'an deux mille douze, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 2 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière d'ouverture

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Serment de l' élu au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 3) Procès-verbal
 - Séance extraordinaire du 19 décembre 2011 à 20 : 00 heures (budget)
 - Séance extraordinaire du 19 décembre 2011 à 21 : 17 heures (autres)
- 4) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transferts budgétaires
 - Autorisation à payer les comptes de dépenses à terme fixe
- 5) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 6) Aménagement/urbanisme/développement
 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Dépôt du procès-verbal du 21 décembre 2011
 - Dérogation mineure
 - Dossier de Mme Nina Poulin et M. Éric Laliberté, lot 3 591 978
 - Modifications aux règlements d'urbanisme
 - Plan d'urbanisme n° 387-2007
 - Projet de règlement n° 472-2012
 - Avis de motion
 - Règlement de zonage n° 389-2007
 - Projet de règlement n° 473-2012
 - Avis de motion
 - Modification au périmètre urbain
 - Zone 31-A, prolongement du lot 4 805 571 côté sud
 - Comité de démolition
 - Nomination des membres
- 7) Voirie
 - Projet de développement de la rue Ernest-Blouin
 - Honoraires professionnels n° 8 (Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre)
 - Honoraires professionnels n° 9 (SNC-Lavalin inc.)
 - Offre d'achat pour le lot 4 778 273

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

Projet de développement de la rue Projetée lot 3 590 824
- Plan directeur (honoraires SNC-Lavalin inc.)

Réfection de voirie à la route Pointe-Platon
- Honoraires professionnels n° 7 (SNC-Lavalin inc.)

Développement industriel dans la rue Laurier, lot 3 592 066
- Paiement final (Les Immeubles Fidart inc.)
- Financement

- 8) Loisirs et culture
Projet de relais touristique
- Honoraires professionnels n° 1 (Option aménagement)
- 9) Varia
CPE l'Envol de Lotbinière
- Appui au projet de places en service de garde à Laurier-Station

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006.

Levée de l'assemblée

001-2012 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

SERMENT DE L'ÉLU AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

PROCÈS-VERBAL

002-2012 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011 À 20 : 00 HEURES (BUDGET)

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 19 décembre 2011 à 20 : 00 heures (budget) tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

003-2012 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011 À 21 : 17 HEURES (AUTRES)

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 19 décembre 2011 à 21 : 17 heures (autres) tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

004-2012 COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE DÉCEMBRE 2011

SALAIRES BRUTS DU 27 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2011	MAIRE ET CONSEILLERS	16 070.59
	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	10 150.19
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIÈRES, POMPIERS, URBANISME, MACHOIRES DE VIE, P/RÉPONDANTS, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, PAT. EXT., POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	45 658.60
	AVANTAGES SOCIAUX	7 456.32
	SOUS-TOTAL	79 335.70

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE DÉCEMBRE 2011

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	208 863.30
	TOTAL	288 199.00

COMPTES PAYÉS À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE 2011 – RATIFICATION

BANQUE NATIONALE DU CANADA		212.36	(1)
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	159.51	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-1.07	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	53.92	ESSENCE INC.
HYDRO-QUEBEC		6 079.92	(1)
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	447.27	SERVICE DÉCEMBRE 2011
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	101.11	SERVICE DÉCEMBRE 2011
259000681	ELECT. - CHALET SPORTS 787157	742.85	SERVICE DÉCEMBRE 2011
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	374.26	SERVICE DÉCEMBRE 2011
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	85.68	SERVICE DÉCEMBRE 2011
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	3 182.21	SERVICE DÉCEMBRE 2011
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	102.03	SERVICE DÉCEMBRE 2011
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	173.20	SERVICE DÉCEMBRE 2011
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	871.31	SERVICE DÉCEMBRE 2011
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		600 000.00	(1)
5411202000	CAISSE POPULAIRE NUMERO 11071	600 000.00	TRANSFERT À LA BANQUE NATIONALE DU CANADA
PITNEYWORKS		114.45	(1)
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	-1.70	CRÉDIT
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	13.67	FRAIS TRANSPORT
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	102.48	CARTOUCHE ENCRE
RAY-CAR		13 429.54	(1)
2304055721	RÉFECTION ROUTE POINTE-PLATON	13 429.54	ACCOTEMENT POINTE-PLATON
SIMON LEMAY, EXCAVATION		670.39	(1)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	315.45	BRIS RUE POULIOT
2304055721	RÉFECTION ROUTE POINTE-PLATON	354.94	CAMION (ACCOTEMENT POINTE-PLATON)
TELU COMMUNICATIONS INC.		63.31	(1)
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	63.31	SERVICE DÉCEMBRE 2011
		Total : 620 569.97	

COMPTES À PAYER À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE 2011

BIOLAB - DIVISION THETFORD		263.28	(2)
241200411	ANALYSE DE L'EAU	33.61	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	229.67	ANALYSE D'EAU
BLOUIN & FRERES AUTOMOBILES		912.37	(1)
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	912.37	POMPE À EAU & VÉRIFIER LUMIÈRES DAKOTA
CONSTRUCTION S.R.B.		369.12	(1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	369.12	SCIA GE DE BORDURE DE BÉTON (PAYÉ PAR CONTRIBUTUABLE)
CONSULTANT JOCELYN BENOIT INC.		319.16	(1)
216000412	SERV. JURIDIQUE REL. TRAVAIL	319.16	DOSSIER ÉQUITÉ SALARIALE
DANOVAR INC.		11 785.54	(1)
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	11 785.54	RECONDITIONNEMENT POMPE U/EAU ST-ÉDOUARD
ECO VERDURE		959.44	(1)
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	959.44	RETENUE NIVELLEMENT T/SOCCER
ENTREPRISES S. MATHIEU INC		157.21	(1)
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	157.21	RÉPARATION PORTE GARAGE
FILTECH INC.		207.92	(1)
241400526	MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR	207.92	FILTRE TRAITEMENT D'ODEURS
FLEURS DE LAURIER SENC.		75.01	(1)
216000310	FRAIS DEPL.- REL.TRAVAIL & PER	75.01	FLEURS DÉCÈS FILS DE LUCIE HUOT
GROUPE CASTONGUAY INC.		715.85	(1)
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	88.73	SERVICE DÉCEMBRE 2011
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	627.12	SERVICE DÉCEMBRE 2011
IMPRIMERIE CCL		142.41	(1)
261000670	URBANISME - PAPETERIES	125.32	PERMIS URBANISME
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	17.09	FRAIS TRANSPORT
JOHN MEUNIER INC.		881.90	(1)
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	881.90	CHLORE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

KOLÉO STUDIO MULTIMÉDIA		68.36 (1)	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	68.36	AFFICHE C/FAMILLES
LES PTITS MOTEURS ENR.		206.63 (2)	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	42.14	POULIE & CROCHET
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	164.49	INSTALLER CHENILLE & HUILE
M.R.C. DE LOTBINIERE		9 757.85 (3)	
246000521	ENTR. & AMELIOR. - COURS D'EAU	8 403.55	FRAIS COURS D'EAU 2011
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	85.00	PLAN DIRECTEUR
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	1 269.30	SUPPORT TECHNIQUE URBANISME
MÉCANIQUE CHEZ DAN (2006) INC.		635.02 (1)	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	635.02	PNEUS DAKOTA
MUNICIPALITE DE LOTBINIERE		158.38 (1)	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	158.38	FRAIS SOUMISSIONS MATIÈRES RÉSIDUELLES
MUNICIPALITE ST-EDOUARD		95.59 (1)	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	95.59	ÉCLAIRAGE PUBLIC DÉCEMBRE 2011
PETITE CAISSE		9.72 (1)	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	9.72	COLIS VOIRIE
PETITE CAISSE SENTIER PEDESTRE,SKI		215.62 (1)	
270190631	ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND	172.50	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	43.12	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		54.41 (1)	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	54.41	PIÈCES & ACCESSOIRES
POSTES CANADA		422.31 (2)	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	36.77	AVIS NO 151
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	36.78	AVIS NO 151
270291321	T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	73.55	AVIS NO 151
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	142.81	AVIS NO 150
270195321	TIMBRES POSTES - CULTURE	132.40	LOISIRS HIVER 2012
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		794.65 (19)	
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	100.37	LUMIÈRES & SCELLANT
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	10.73	AM POULE (SORTIE D'URGENCE)
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	16.11	AM POULE (SORTIE D'URGENCE)
270135526	MACH, OUTILL, EQU. PATIN. EXT.	19.80	BROCHE (PATINOIRE EXTÉRIEURE)
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	8.40	AM POULE
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	48.79	LUMIÈRES & RUBAN
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	-27.02	CRÉDIT LUMIÈRES (SAPIN NÔEL)
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	4.74	SCELLANT
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	12.25	GRATTOIR, FEUILLE ALUM. & POLYFILLA
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	-13.51	CRÉDIT LUMIÈRES (SAPIN NÔEL)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	27.90	FIL ARMATURE, DILUANT & RUBAN
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	15.72	CROCHET & RUBAN
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	151.52	ÉCHELLE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	10.80	PITON À BOIS, MOUSQUETON
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	4.16	CYLINDRE
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	-13.51	CRÉDIT LUMIÈRES (SAPIN NÔEL)
270135526	MACH, OUTILL, EQU. PATIN. EXT.	2.15	CLÉ
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	390.20	CHLORE
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	19.38	CLÉ
259000443	ENLEVEMENT NEIGE-CHALET SPORTS	5.67	SEL À GLACE
SIGNALISATION LEVIS		390.76 (1)	
229100650	VETEM. & ACCESSOIRES-BR.SCOLAIRE	80.37	DOSSARDS
235500649	PLAQUES DE RUE - SIGNALISATION	310.39	PANNEAUX
TELUS MOBILITE		147.16 (1)	
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.03	SERVICE DÉCEMBRE 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	30.67	SERVICE DÉCEMBRE 2011
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	29.32	SERVICE DÉCEMBRE 2011
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.14	SERVICE DÉCEMBRE 2011
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		177.08 (1)	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	177.08	PHOTOCOPIES JUILLET À DÉC. 2011
VEOLIA ES CANADA SERV. INDUSTRIELS INC.		876.31 (1)	
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	876.31	INSPECTION ÉGOUT (FACE AU CPE L'ENVOL)
YVON HEBERT DENEIGEMENT		170.88 (1)	
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	170.88	FRAIS CHIEN ERRANT

Total : 30 969,94

TRANSFERT(S) ET AFFECTATION(S) BUDGÉTAIRE(S)

Code budgétaire	Budget actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02-13000-454 formation & perf. adm.	1 500	1 735	1 735	02-52000-970 part. déficit OMH	15 739	15 504
02-22000-527 ent et rép ameub inc.	300	551	555	02-22000-454 formation & perf. Inc.	8 543	8 288

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

Contrats de déneigement & abrasifs	219 762	249 022
Essence & huile	15 650	16 375
Électricité & ent. réseau d'éclairage	103 776	100 017
Frais de financement (intérêts)	231 393	224 066
Remboursement dette long terme & fonds roulement	384 419	527 633
Quotes-parts M.R.C. – Adm., évaluation, enfouissement, cour municipale, etc.	294 177	292 747
Part. fin. - O.M.H.	24 313	22 960
Part. fin. - Centre culturel (incluant affectations)	215 578	177 958
T O T A L :	2 502 129	2 705 201

Le certificat de crédits suffisants # 01-2012 est émis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

006-2012

COMPTE À PAYER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE DÉCEMBRE 2011

SALAIRES BRUTS DU 27 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2011	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 608.60
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	17 663.40
	AVANTAGES SOCIAUX	2 991.01
	SOUS-TOTAL	25 263.01

FRAIS DE FINANCEMENT DE DÉCEMBRE 2011

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	12 063.50
	TOTAL	37 326.51

COMPTES PAYÉS À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE 2011 – RATIFICATION

GRUPE CASTONGUAY INC.	554.45	(1)	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	554.45		RÉPARER LUMIÈRE EXTÉRIEURE
HYDRO-QUEBEC	9 836.46	(1)	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	4 048.08		SERVICE DÉCEMBRE 2011
270181681 ELECTRICITE - GLACE 846563	5 788.38		SERVICE DÉCEMBRE 2011
	Total :	10 390.91	

COMPTES À PAYER À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE 2011

BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	490.61	(1)	
270181610 ACHATS - BAR	1 438.48		ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	-947.87		CRÉDIT ACHATS BAR
CIMCO REFRIGERATION	3 088.28	(1)	
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	3 088.28		ENT. & RÉP. SYSTÈME RÉFRIGÉRATION
D. BERTRAND ET FILS INC.	835.65	(1)	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	835.65		ACHATS RESTAURANT
GRUPE CASTONGUAY INC.	266.40	(1)	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	266.40		RÉP. LUMIÈRES EXTÉRIEURES
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	12 311.31	(1)	
321002000 TOITURE RES. 361-2005 -CAPITAL	11 000.00		CAPITAL RÉGL. 361+2005
292101840 TOITURE- RES.361-2005 INTERET	1 050.50		INTÉRÊTS RÉGL. 361+2005
270148670 PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	49.82		PAPETERIE
270125321 TIMBRES-POSTES	210.99		TIMBRES-POSTE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

PETITE CAISSE		73.48	(1)
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	6.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180665	BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	14.78	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610	ACHATS - RESTAURANT	14.99	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	12.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180665	BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	25.71	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
ROGERS SANS-FIL		45.89	(1)
270125331	TELEPHONE	45.89	SERVICE DÉCEMBRE 2011
SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.		257.28	(1)
270180610	ACHATS - RESTAURANT	257.28	ACHATS RESTAURANT
SHAW DIRECT		31.30	(1)
270125339	CABLODISTRIBUTEUR - STARCHOICE	31.30	SERVICE DÉCEMBRE 2011
STE-CROIX SPORTS INC.		113.92	(1)
270180650	ACHATS - MAGASIN DE SPORTS	41.01	RUBANS
270180650	ACHATS - MAGASIN DE SPORTS	41.01	RUBANS
270167526	ENTR.&RÉP.-ÉQUIP.MAGASIN SPORT	31.90	MEULE À PATIN
SUPERMARCHE STE-CROIX INC.		46.44	(1)
270180610	ACHATS - RESTAURANT	9.14	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	37.30	ACHATS RESTAURANT
		Total : 17 560.56	

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 21 DÉCEMBRE 2011

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 21 décembre 2011.

DÉROGATION MINEURE

DOSSIER DE MME NINA POULIN ET M. ÉRIC LALIBERTÉ, LOT 3 591 978

Sujet reporté à une séance ultérieure en raison de nouvelles informations à être présentées au CCU.

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

PLAN D'URBANISME N^o 387-2007

007-2012

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 472-2012

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement relatif au plan d'urbanisme portant le numéro 387-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 387-2007 de façon à :

- Agrandir la zone de grande affectation REC-1 à même les zones RA-1 et RA-7;
- Agrandir la zone de grande affectation RA-7 à même la zone I-1.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 472-2012 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 472-2012 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 472-2012 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 472-2012.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME " DE FAÇON À :

- Agrandir la zone de grande affectation REC-1 à même les zones RA-1 et RA-7;
- Agrandir la zone de grande affectation RA-7 à même la zone I-1.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

RÈGLEMENT DE ZONAGE N^O 389-2007

008-2012

PROJET DE RÈGLEMENT N^O 473-2012

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Agrandir la zone municipale 02-REC à même les zones 01-H et 21-H;
- Agrandir la zone municipale 21-H à même la zone 14-I.

IL EST PROPOSÉ PAR : Gratien Tardif

APPUYÉ PAR : Berchmans Dancause

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 473-2012 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le projet de règlement numéro 473-2012 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 473-2012 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Jean-Pierre Ducruc, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 473-2012.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE ZONAGE " DE FAÇON À :

- Agrandir la zone municipale 02-REC à même les zones 01-H et 21-H;
- Agrandir la zone municipale 21-H à même la zone 14-I.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Cet avis de motion a effet de gel immédiat sur les zones concernées par ledit projet de règlement.

MODIFICATION AU PÉRIMÈTRE URBAIN

009-2012

ZONE 31-A, PROLONGEMENT DU LOT 4 805 571 CÔTÉ SUD

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

ATTENDU QUE le découpage actuel du périmètre urbain, à la zone 15-H, ne permet pas à la municipalité de poursuivre le développement résidentiel entamé sur la rue Ernest-Blouin au nord de la rue Leclerc dans la zone 31-A;

ATTENDU QU'il est requis d'agrandir le périmètre urbain, des zones 24-REC et 15-H à même la zone 31-A au sud des lots 4 805 569 à 4 805 571 et 4 271 321 jusqu'au 2^e rang, afin de légaliser la présence de sentiers pédestres et de ski de fond ainsi que de poursuivre le développement résidentiel de la rue Ernest-Blouin au nord de la rue Leclerc;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de poursuivre les démarches en vue de l'acceptation de la proposition de modification du périmètre urbain;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'agrandir le périmètre urbain telle que proposée et de demander à la MRC de Lotbinière d'entreprendre les démarches requises auprès des instances et ministères concernés afin d'inclure dans son schéma d'aménagement l'agrandissement proposé.

COMITÉ DE DÉMOLITION

010-2012

NOMINATION DES MEMBRES

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

- M. Jacques Gauthier, maire
- M. Michel Cameron, conseiller
- M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller

Leur mandat est renouvelable en janvier de chaque année.

VOIRIE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RUE ERNEST-BLOUIN

011-2012

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 8 (MATHIEU BEURIVAGE, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Mathieu Beurivage, arpenteur-géomètre » la somme de 968,36 \$ relativement aux travaux (abandon de la servitude) pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2451 datée du 21 décembre 2011.

012-2012

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 9 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 149-2011;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 745,60 \$ relativement aux honoraires professionnels pour la surveillance des travaux pour le développement de la rue Ernest-Blouin, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1020266 datée du 15 décembre 2011.

013-2012

OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 4 778 273

ATTENDU l'offre d'achat datée du 06 janvier 2012 de 9179-2069 Québec inc. pour le lot projet 4 778 273 de la minute 1596 de l'avant projet de lotissement daté du 17 décembre 2010, et préparé par Mathieu et Laurent Beurivage, arpenteurs-géomètres;

ATTENDU QUE l'acheteur précédent s'est désisté à la date d'échéance de prise de possession;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter ladite offre d'achat pour le lot 4 778 273 au prix de 23 009 \$, en sus de toutes taxes applicables.

QUE Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer le contrat de vente.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RUE PROJETÉE LOT 3 590 824

014-2012

PLAN DIRECTEUR (HONORAIRES SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 159-2011;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 7 329,14 \$ relativement aux honoraires professionnels pour le plan directeur pour le développement de la rue projetée lot 3 590 824, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1020272 datée du 15 décembre 2011.

RÉFECTION DE VOIRIE À LA ROUTE POINTE-PLATON

015-2012

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 7 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU le montant accordé par la résolution numéro 154-2011 au montant de 16 215 \$, taxes en sus;

ATTENDU QU'un coût supplémentaire est demandé en raison d'un correctif au drainage (remplacement supplémentaire d'un ponceau), de la surveillance (recherche de la procédure pour travaux en réserve écologique, coordination du remplacement du ponceau et inventaire des correctifs aux accotements) et des dépenses (travaux supplémentaires du ponceau);

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 25 329,29\$ relativement aux honoraires pour la surveillance de bureau et de chantier concernant la réfection de voirie à la route Pointe-Platon, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1020273 datée du 15 décembre 2011.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DANS LA RUE LAURIER, LOT 3 592 066

016-2012

PAIEMENT FINAL (LES IMMEUBLES FIDART INC.)

ATTENDU la résolution numéro 238-2011;

ATTENDU l'acte notarié daté du 02 août 2011 entre Les Immeubles Fidart inc. et la municipalité de Sainte-Croix concernant l'achat du lot 3 592 066;

ATTENDU QU'un solde de 80 100 \$ payable dès le 01 février 2012, avec un taux d'intérêt annuel de 2 %, calculé au prorata est maintenant dû;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer le solde au montant de 80 100 \$ ainsi que l'intérêt au montant de 803,20 \$.

017-2012

FINANCEMENT

ATTENDU les résolutions numéros 238-2011 et 016-2012;

ATTENDU QUE pour payer cet achat, un financement net de 80 900 \$ est requis pour procéder;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'autoriser d'affecter à cette dépense une somme correspondante de 80 900 \$ dans le présent exercice budgétaire « Fonds de roulement » remboursable sur une période de cinq (5) années comme suit :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

- 11 janvier 2013 : 16 180 \$
- 11 janvier 2014 : 16 180 \$
- 11 janvier 2015 : 16 180 \$
- 11 janvier 2016 : 16 180 \$
- 11 janvier 2017 : 16 180 \$

Advenant la vente dudit lot avant le terme, le produit de ladite vente sera comptabilisé au fonds de roulement.

LOISIRS ET CULTURE

PROJET DE RELAIS TOURISTIQUE

018-2012

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 1 (OPTION AMÉNAGEMENT)

ATTENDU la résolution numéro 353-2011;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Option aménagement, architectes paysagistes » la somme de 2 859,52 \$ relativement aux honoraires pour l'étude préliminaire du projet d'aménagement de relais touristique, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2164 datée du 15 décembre 2011.

VARIA

CPE L'ENVOL DE LOTBINIÈRE

019-2012

APPUI AU PROJET DE PLACES EN SERVICE DE GARDE À LAURIER-STATION

ATTENDU la demande datée du 15 décembre 2011 du Centre de la Petite Enfance L'Envol de Lotbinière afin d'obtenir l'appui de la municipalité concernant une deuxième installation de quatre-vingt (80) places, dont quinze (15) places pour poupons à Laurier-Station;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est heureuse de la nouvelle installation tenant compte des besoins régionaux pour ce service selon les besoins identifiés par le ministère de la Famille et des Aînés et l'analyse de la situation à la MRC de Lotbinière en matière de service de garde;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'appuyer la CPE L'Envol de Lotbinière à poursuivre ses démarches auprès du ministère afin d'obtenir d'autres nouvelles places selon les besoins grandissants pour ce service dans le milieu.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

020-2012

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 49 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.